

rebâtir

LES SOINS DE SANTÉ *ensemble*

Plan provincial de la santé

2013-2018

Plan détaillé pour assurer la viabilité

Plan provincial de la santé 2013-2018

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
CANADA

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISBN: 978-1-4605-0022-4

9129

Table des matières

Message du premier ministre	1
Message du ministre	3
Introduction : Le plan et son but	5
Rôle du Nouveau-Brunswick dans les soins de santé canadiens	6
Soins de santé et santé de la population : Fiche de rendement	7
Plan détaillé pour assurer la viabilité	9
La pierre angulaire	9
Rebâtir notre santé	11
Rebâtir notre système	14
Une vision claire	17
Rebâtir les soins de santé ensemble.	19
Annexe A	
La reconstruction est déjà en cours	
Initiatives de l'année 1	20
Annexe B	
Consultations	23
Ce qui a été dit	24
Suggestions des intervenants	24
Premières Nations.	25

Message du premier ministre



Les Néo-Brunswickois reçoivent d'excellents services de soins de santé par des professionnels de la santé compétents et compatissants. *Rebâtir les soins de santé ensemble : Le Plan provincial de la santé 2013-2018* est un plan quinquennal visant à préserver et à protéger le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick en améliorant les services offerts à nos collectivités et en rendant nos installations plus efficaces, plus novatrices et mieux intégrées.

La vision de notre gouvernement en ce qui concerne les soins de santé découle de la croyance fondamentale selon laquelle tous les Néo-Brunswickois ont besoin de services de soins de santé de qualité et méritent de recevoir de tels soins dans la langue de leur choix. Cela commence par la prestation de services de soins de santé primaires fiables – y compris l'accès à un médecin de famille – qui sont appuyés

par un réseau d'hôpitaux sûrs, efficaces et efficaces fournissant des services à la fois viables sur le plan financier et clinique.

Il était impossible d'élaborer un tel plan sans d'abord discuter avec les Néo-Brunswickois et comprendre leurs points de vue. Nous sommes fiers que les Néo-Brunswickois aient été officiellement consultés – pour la première fois dans l'histoire – sur l'élaboration du plan provincial de la santé. Ces consultations nous ont, par ricochet, offert une possibilité historique de rebâtir notre système de soins de santé.

Les Néo-Brunswickois nous ont affirmé qu'ils sont prêts à jouer leur rôle dans l'amélioration des résultats de santé en adoptant un mode de vie plus sain – en mangeant plus sainement et en faisant de l'exercice plus souvent. Ils ont également admis que des changements étaient nécessaires pour protéger notre système de soins de santé universel.

En tant que premier ministre, je suis conscient que tous les Néo-Brunswickois ont à cœur notre système de soins de santé et qu'ils ont un rôle important à jouer. Je souhaite travailler de concert avec les Néo-Brunswickois afin de rebâtir les soins de santé de notre province afin qu'ils soient suffisamment fiables pour répondre aux besoins actuels des patients et résilients pour s'adapter aux priorités des générations futures.

Rebâtir les soins de santé ensemble : Le Plan provincial de la santé 2013-2018 est la pierre angulaire de nos efforts pour atteindre de meilleurs résultats individuels sur le plan de la santé et réaliser une réforme efficace et durable de notre système de soins afin que tous les Néo-Brunswickois bénéficient d'une meilleure qualité de vie.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'DA'. The signature is stylized and fluid, written over a white background.

Premier ministre David Alward

Message du ministre



C'est avec plaisir que je vous présente *Rebâtir les soins de santé ensemble : Le Plan provincial de la santé 2013-2018*.

Ce plan évoque une province en santé, dotée d'un système de soins de santé viable et de renommée mondiale sur lequel tous les gens du Nouveau-Brunswick pourront compter pour obtenir les services dont ils auront besoin, et ce, pour les générations à venir.

Nous devons mettre en place un système de santé plus intégré et axé sur le patient qui contribue à maintenir et à améliorer la qualité de vie de toute la population du Nouveau-Brunswick.

Ce nouveau système doit offrir un meilleur accès aux soins de santé primaires ainsi qu'aux services de santé mentale et il doit également favoriser davantage la prévention et la gestion des maladies chroniques.

Ce système doit fournir des services durables, sûrs et de la plus grande qualité possible à un volume suffisant de patients pour garantir leur viabilité financière et la capacité pour nos professionnels de la santé de maintenir leur expertise clinique.

Rebâtir les soins de santé ensemble : Le Plan provincial de la santé 2013-2018 fournit aux professionnels de la santé et aux administrateurs du système une orientation stratégique et une ligne directrice générale en matière de planification, de gouvernance et de prestation des soins de santé au Nouveau-Brunswick.

Le présent document porte également sur les mesures à prendre et comprend une liste des initiatives clés que les partenaires du secteur de la santé du Nouveau-Brunswick devront entreprendre afin de soutenir le plan.

Cette liste sera examinée et mise à jour annuellement. Des points de référence seront établis. Les progrès seront mesurés. Les étapes clés seront soulignées.

Le plan a été élaboré en tenant compte des milliers de commentaires que nous avons reçus du public durant une tournée de séances de consultation ainsi que des mémoires détaillés soumis par les médecins, le personnel infirmier, les pharmaciens et les patients de la province.

Ce plan regroupe les nombreuses initiatives relatives aux soins de santé entreprises par notre gouvernement en une vision globale qui tient compte des enjeux provinciaux en matière de soins de santé et qui a pour but d'aider les Néo-Brunswickois à reprendre leur santé en main et de concevoir un système qui soutiendra les générations futures.

Lors de ce processus de consultation, une évidence s'est imposée : les Néo-Brunswickois savent que le système de santé se trouve à la croisée des chemins et que des décisions doivent être prises. Ils nous ont dit très clairement qu'ils ne veulent plus dépenser des sommes supplémentaires dans les soins de santé. Ils veulent que nous utilisions l'argent qu'ils nous confient de manière plus efficace et efficiente. Le nouveau plan provincial de la santé abonde dans le même sens.

Le processus de consultation ne représentait que le rôle initial des Néo-Brunswickois dans le plan provincial de la santé. Le temps est venu pour nous, et pour les Néo-Brunswickois, d'assumer la responsabilité de notre santé et de travailler ensemble pour aborder les enjeux provinciaux en matière de soins de santé.

Notre objectif est d'assurer la santé de la population au moyen d'un système de soins de santé efficace, efficient et abordable. Ce document se veut un plan détaillé pour apporter des changements historiques afin de mettre en place un système de soins de santé viable qui répondra aux besoins actuels et futurs.

Hugh J. Flemming, c.r. Ministre de la Santé

Introduction : Le plan et son but

Le plan provincial de la santé offre aux partenaires et aux intervenants du secteur de la santé du Nouveau-Brunswick un plan détaillé pour la prestation de services de santé. Ce plan est utilisé pour gérer les services de soins de santé existants et les ressources connexes, élaborer de nouveaux programmes et politiques et prendre des décisions financières.

Rebâtir les soins de santé ensemble : Le Plan provincial de la santé 2013-2018 est un guide élaboré par le Nouveau-Brunswick pour instaurer un système de soins de santé viable. Il soutient la vision stratégique du gouvernement du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de vie et la relance de l'économie tout en vivant selon ses moyens. Il est fondé sur sept principes :

- **Accès** : La capacité des patients et des clients à obtenir les soins ou services voulus au bon endroit et au bon moment en fonction de leurs besoins respectifs, et ce, dans la langue officielle de leur choix.
- **Gamme de services appropriée** : Les soins ou services offerts sont adaptés aux besoins des patients ou des clients et sont conformes aux normes établies.
- **Efficacité** : Les soins ou services offerts, les interventions pratiquées ou les mesures prises permettent d'obtenir les résultats désirés.
- **Efficience** : En arriver aux résultats désirés en faisant l'utilisation la plus efficiente possible des ressources.
- **Équité** : Viser la prestation de soins et de services équitables pour tous.
- **Sécurité** : Les risques potentiels de l'intervention ou de l'environnement sont évités ou limités.
- **Viabilité clinique** : Les programmes comptent au moins quatre ou cinq fournisseurs et le volume est suffisant pour maintenir l'expertise clinique.

Tout au long du processus de consultation, les intervenants du système et les Néo-Brunswickois ont affirmé que la transparence et la reddition de comptes sont des éléments clés de la réussite du plan, et qu'un aperçu général des objectifs stratégiques ne suffisait pas.

On a élaboré un plan détaillé des mesures à prendre et dressé une liste des initiatives clés, laquelle sera mise à jour tous les ans et servira à produire un rapport annuel afin que tous les Néo-Brunswickois puissent être informés de l'évolution de la situation.

Rôle du Nouveau-Brunswick dans les soins de santé canadiens

Comme tous les Canadiens, les Néo-Brunswickois ont à cœur le système de soins de santé public national. La *Loi canadienne sur la santé* tient compte de ces valeurs en soutenant le principe de l'« accès satisfaisant aux services de santé, sans obstacles ».

La *Loi canadienne sur la santé* est une loi fédérale qui vise à s'assurer que chaque citoyen canadien a accès à un niveau de services relativement comparable. Cependant, il incombe au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'offrir de tels services aux Néo-Brunswickois.

L'accès universel aux services de soins de santé de qualité est un objectif louable que le Nouveau-Brunswick continue de viser. Il s'agit d'un défi majeur qui peut et doit être relevé par l'innovation et la prise de décisions fondées sur des principes.

Le gouvernement provincial est principalement responsable du financement des services de soins de santé fournis aux Néo-Brunswickois. Les transferts fédéraux relatifs à la santé ne représentent que 20 pour cent du coût du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick qui s'est élevé à 3,1 milliards de dollars en 2012.

Les Néo-Brunswickois doivent donc assumer les 80 pour cent du coût du programme en progression rapide le plus dispendieux de la province. Le budget provincial pour les soins de santé est monté en flèche depuis 2004, alors que les dépenses globales s'élevaient à 2,4 milliards de dollars. De 2004 à 2011, les dépenses par personne en soins de santé ont augmenté de 53 pour cent au Nouveau-Brunswick comparativement à 42 pour cent à l'échelle nationale.

De nombreux Néo-Brunswickois nous ont affirmé lors des consultations que la province vit tout simplement au-dessus de ses moyens. L'augmentation des dépenses en soins de santé excède largement la capacité de la province à couvrir ces dépenses, et il est probable que la demande augmentera dans les années à venir. Ces personnes nous ont également précisé que la solution ne réside pas dans le simple fait de mettre encore plus d'argent sur la table.

L'amélioration de la santé des Néo-Brunswickois demande plus que des hôpitaux et du matériel. Il faut faire les bons investissements, aux bons endroits, en s'appuyant sur des données probantes. En outre, les bons soins doivent être offerts par les fournisseurs de soins les plus compétents.

Chiffres sur les soins de santé au N.-B.

- 6 000 \$ par minute : ce que les Néo-Brunswickois paient pour les soins de santé
- Budget de 3,1 milliards \$ (ministère de la Santé et soins de longue durée)
- 40 % du budget provincial
- Environ 80 % de toutes les dépenses en soins de santé sont payées par les taxes provinciales.

Soins de santé et santé de la population : Fiche de rendement

Le renouvellement des soins de santé est une priorité absolue. Les Néo-Brunswickois comprennent très bien que le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick (et du reste du Canada) subit une pression financière qui, selon toute vraisemblance, ne diminuera pas au fur et à mesure que la population vieillit. Ceux-ci souhaitent avoir accès à un système sûr, viable, efficient et efficace.

Il ne faut pas apporter de changements sans évaluer au préalable les aspects positifs du système et les points à améliorer.

Les professionnels de la santé du N.-B. fournissent des soins de premier ordre

Les services de soins de santé du Nouveau-Brunswick sont de première qualité et sont offerts par environ 20 000 professionnels de la santé, la plupart étant des médecins, des infirmières et d'autres professionnels de santé complémentaires.

Lorsque des patients ont besoin de soins d'urgence ou qu'ils sont atteints d'une maladie grave, le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick leur fournit les soins vitaux dont ils ont besoin. Les sondages montrent toujours que les Néo-Brunswickois sont satisfaits de la qualité des soins qu'ils reçoivent. Ils apprécient et respectent généralement leurs fournisseurs de soins et estiment qu'ils reçoivent de bons soins une fois qu'ils sont admis dans le système.

Problèmes en matière d'accès

L'accès à des soins en temps opportun en cas de troubles plus courants ou d'examen de santé périodiques est toutefois une source de frustration constante pour les Néo-Brunswickois. En 2011, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) a réalisé un sondage auprès des résidents du Nouveau-Brunswick et a constaté que, même si 93 pour cent des citoyens avaient un médecin de famille, seuls 30 pour cent d'entre eux obtenaient un rendez-vous le même jour ou le lendemain. Les Néo-Brunswickois peuvent attendre des mois avant d'obtenir un rendez-vous auprès d'un spécialiste ou de subir un examen diagnostique.

Pourtant, le niveau de dotation en ressources humaines dans le secteur de la santé au Nouveau-Brunswick est généralement plus élevé que la moyenne canadienne. Par exemple, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a rapporté en 2011 que le Nouveau-Brunswick comptait 113 médecins de famille ou omnipraticiens pour 100 000 personnes, alors que la moyenne canadienne est de 106 pour 100 000.

Faits en bref sur le système de santé du N.-B.

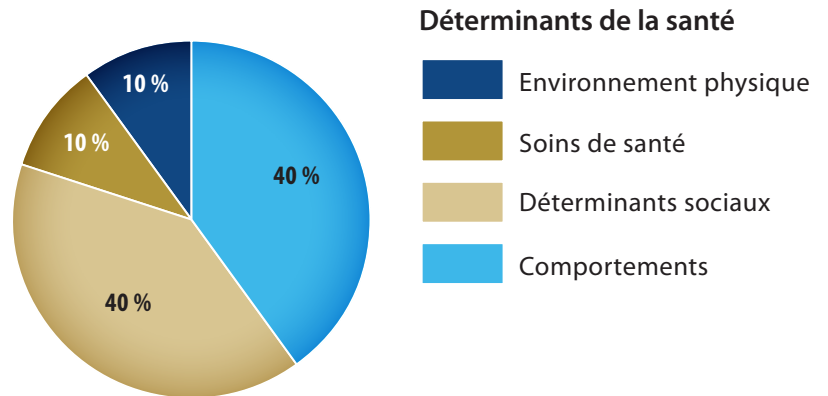
- Plus de 20 000 employés
- 74 % des dépenses en santé sont affectées à la rémunération des employés
- Les taux de tabagisme, d'obésité chez les adultes et de consommation malsaine d'alcool au N.-B. sont supérieurs à la moyenne canadienne.
- Environ 20 % des lits d'hôpitaux sont occupés par des personnes âgées ayant besoin de soins à long terme.

Défis liés à la santé de la population

Les Néo-Brunswickois ont investi considérablement dans les soins de courte durée, la technologie de pointe et les ressources humaines dans le secteur de la santé, mais les preuves portent à croire que nous pourrions mieux prendre soin de notre santé.

En fait, l'incidence du système de soins de santé sur l'état de santé général d'une personne n'est que de 10 pour cent.¹

Les principales causes de maladie et de décès dans les pays développés comme le Canada sont les maladies chroniques, dont le cancer, les cardiopathies et le diabète. Leur prise en charge coûte cher et il s'agit souvent d'un processus qui dure toute la vie.



Il s'agit d'un défi très réel auquel fait face le Nouveau-Brunswick, puisque 70 pour cent de la population de personnes âgées est atteinte au moins d'un trouble chronique² et que le segment de la population qui connaît la croissance démographique la plus rapide de la province est âgé de 65 ans ou plus. Les statistiques de l'ICIS indiquent que les Néo-Brunswickois présentent des taux de tabagisme, d'obésité chez les adultes, de consommation malsaine d'alcool, de diabète, de cardiopathies et de maladies respiratoires supérieurs à la moyenne canadienne.

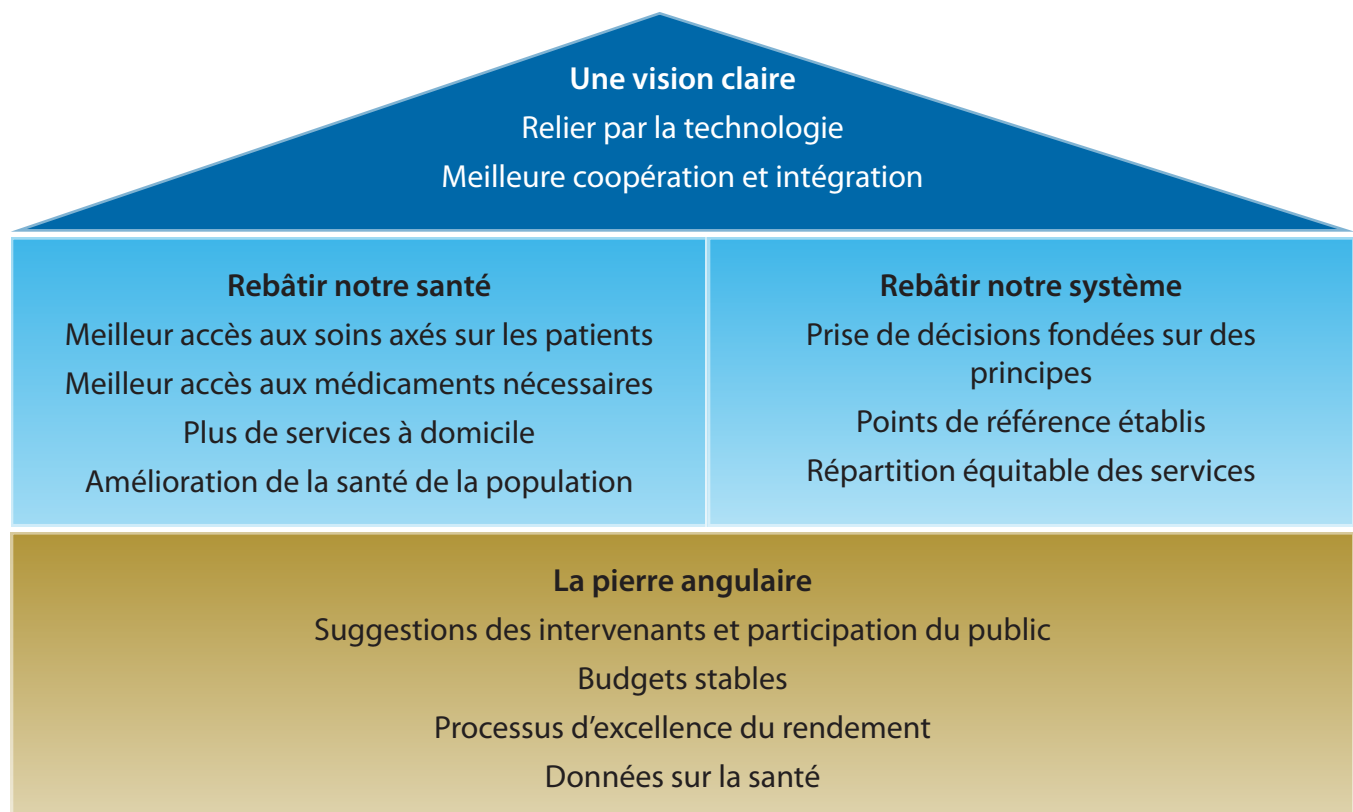
1 Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, Notre santé. Nos perspectives. Nos solutions, octobre 2010.

2 Conseil canadien de la santé, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2012.

Plan détaillé pour assurer la viabilité

Chaque projet de reconstruction exige un plan détaillé qui oriente le travail des partenaires concernés. Chaque partenaire lit le plan pour comprendre la façon dont son travail et son expertise contribuent à l'atteinte de l'objectif général.

Rebâtir les soins de santé ensemble : Le Plan provincial de la santé 2013-2018 a été élaboré par le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour orienter la prestation de services de santé dans la province. Il regroupe les nombreux efforts de renouvellement du secteur de la santé en un tableau d'ensemble qui permettra de transformer le système de soins de santé de la province qui est fondé sur un modèle du 20^e siècle articulé autour des fournisseurs et des installations en une approche plus moderne axée sur l'adoption d'un mode de vie sain par les patients au sein de leur collectivité. Les Néo-Brunswickois seront appuyés par des professionnels de la santé de tout premier ordre plus accessibles et recevront, au besoin, des services dans des hôpitaux novateurs dont le rendement sera évalué et suscitera la prise de mesures au besoin.



La pierre angulaire

Chaque structure exige une base solide sur laquelle tout le reste repose. Cela est également le cas pour le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick.

Les travaux nécessaires pour rebâtir les soins de santé au Nouveau-Brunswick s'appuieront sur les suggestions des intervenants et les commentaires reçus du public durant les neuf séances de

participation du public, la promesse de budgets stables, l'introduction du processus d'excellence du rendement et de la mesure du rendement et le passage à la prise de décisions fondées sur des données probantes au moyen de données sur la santé.

Suggestions des intervenants et participation du public

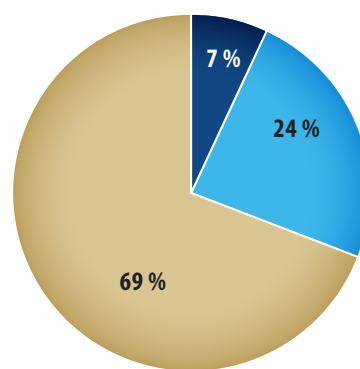
Pour la première fois dans l'histoire, les intervenants les plus importants du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick – ses clients et ses patients – ont eu la possibilité de participer à l'élaboration du plan provincial de la santé. Ces consultations ont été tenues par le ministre de la Santé et coordonnées par le Conseil de la santé. L'annexe B du présent document contient un résumé du processus de consultation, et toutes les réponses et les idées reçues ont été compilées dans le rapport « Ce qui s'est dit », lequel est accessible sur le site Web du Conseil de la santé.

En plus des consultations publiques, d'excellents documents écrits ont été présentés au ministre par des associations professionnelles et des groupes communautaires. Ceux-ci sont accessibles sur le site Web du ministère de la Santé.

Les collectivités des Premières Nations du Nouveau-Brunswick ont fait part de la manière dont leur parcours historique s'est répercuté sur l'état de santé des Autochtones. Les compétences culturelles sont essentielles afin que les travailleurs de la santé puissent prodiguer des soins efficaces aux patients des Premières Nations.

Budgets stables

Depuis 2010, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a pris des mesures importantes pour limiter l'augmentation des dépenses dans le domaine des soins de santé. Depuis les deux dernières années, tous les partenaires du système ont collaboré pour améliorer la reddition de comptes au moyen de mesures du rendement, réaliser des réductions budgétaires pluriannuelles et améliorer la gestion des ressources.



Dépenses en soins de santé

- Fournisseurs de soins de santé
- Autres coûts*
- Paiements pour les soins de longue durée

* Comprend le Plan de médicaments sur ordonnance, les soins hospitaliers à l'extérieur de la province, les fournitures médicales et chirurgicales, la Société canadienne du sang.

Ces changements administratifs n'ont pas compromis les soins prodigués aux patients et ont produit des résultats significatifs. Le taux de croissance pour 2012-2013 est de 1,6 pour cent. En 2013-2014, le gouvernement du Nouveau-Brunswick vise un taux de croissance de zéro pour cent des dépenses en soins de santé.

Processus d'excellence du rendement

La réduction du coût des soins de santé peut favoriser la viabilité financière de notre système, mais ces changements doivent être apportés de manière judicieuse et efficiente pour être viables sur le plan clinique.

Réseau de santé Horizon a été l'un des six premiers adopteurs précoces du processus d'excellence du rendement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui consiste en une approche des affaires à long terme axée sur les résultats. Le ministère de la Santé participe activement au processus d'excellence du rendement et travaille de concert avec FacilicorpNB et Réseau de santé Vitalité afin de le mettre en place dans l'ensemble du système.

Dans le domaine des soins de santé, l'excellence du rendement peut permettre de faire des économies et de réduire le gaspillage tout en augmentant la qualité des soins et la satisfaction des patients.

Données sur la santé

La capacité de prédire les demandes à venir et les répercussions financières de ces demandes sera un élément important du passage du système de soins de santé vers une gestion axée sur le rendement. Le ministère de la Santé gère une très grande quantité de données sur les types de services offerts aux Néo-Brunswickois, les résultats des soins et les dépenses connexes. Les données sur la santé transformeront ces renseignements en information qui pourra être utilisée pour prévoir ce qu'il adviendra ensuite et pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes.

Rebâtir notre santé

Les fournisseurs de soins qui travaillent en Santé publique, en soins de santé primaires et dans des services communautaires sont des éléments essentiels du système, puisque les services qu'ils offrent contribuent à l'amélioration de l'état de santé de la population.

L'accent mis sur les interventions préventives et les soins de santé primaires plutôt que sur les soins hospitaliers a été associé à l'amélioration de l'état de santé général. Un système axé sur les soins de santé primaires et la santé de la population est également plus susceptible de produire de meilleurs résultats de santé et d'accroître la satisfaction des patients.



Ce fait a été largement admis lors des consultations sur l'élaboration du présent plan. Le besoin pour les Néo-Brunswickois d'adopter un mode de vie plus sain et le désir d'améliorer l'accès aux soins de santé à l'échelle communautaire ont été des sujets importants abordés dans le cadre de toutes les séances tenues, et la plupart des citoyens ainsi que les organismes intervenants, le Conseil de la santé et les régies régionales de la santé étaient de cet avis. Cet avis concordait également avec plusieurs initiatives clés en cours de planification déjà annoncées par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Meilleur accès aux soins axés sur les patients

Le *Cadre de soins de santé primaires pour le Nouveau-Brunswick* fournit un plan stratégique dans le but de repenser la prestation de soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick. La recherche l'établit clairement : le Nouveau-Brunswick doit former des équipes multidisciplinaires qui fourniront aux résidents un accès en temps opportun aux soins de santé primaires, ainsi qu'un soutien et un traitement coordonnés de la part des autres professionnels comme les infirmières, les diététistes, les conseillers et les inhalothérapeutes. Cette approche d'équipe permettra l'élaboration d'un plan de traitement intégré et global visant à lutter contre les maladies chroniques et l'obésité.

Les initiatives liées aux soins de santé primaires qui ont été annoncées à ce jour comprennent :

- quatre évaluations des besoins des collectivités en matière de santé;
- des équipes de santé familiale;
- Accès patient NB – un registre pour les Néo-Brunswickois qui n'ont pas de médecin de famille;
- un système de surveillance des médecins salariés.

Le gouvernement travaille également à prévenir et à gérer les maladies chroniques dans la province. *Une Stratégie globale sur le diabète pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises* a été dévoilée, laquelle prévoit du financement pour les pompes à insuline aux enfants atteints de diabète. Divers programmes et outils en ligne ont aussi été mis en place à l'intention des patients et des professionnels de la santé.

De plus, les régies régionales de la santé planifieront et mettront en œuvre une Stratégie de prise en charge thérapeutique de l'insuffisance cardiaque congestive.

De même, le *Plan d'action pour la santé mentale au Nouveau-Brunswick 2011-2018* souligne la nécessité de placer les clients au centre des soins par la promotion de la santé mentale, la transformation de la prestation des services dans tous les secteurs, la détection précoce des maladies mentales, une intervention efficace et les efforts visant à changer les attitudes négatives à l'égard des maladies mentales.

De nombreux ministères du gouvernement du Nouveau-Brunswick participent à la mise en œuvre du plan d'action, et une mise à jour a récemment été publiée.

Les initiatives liées au Plan d'action pour la santé mentale annoncées à ce jour comprennent :

- la mise en œuvre à l'échelle provinciale de services d'intervention précoce en cas de psychose;
- la création de places d'hébergement en milieu communautaire additionnelles pour les jeunes;
- deux projets pilotes mettant l'accent sur une approche intégrée pour la prestation de programmes à l'intention des enfants et des jeunes;
- le versement de 2,2 millions de dollars pour le financement des initiatives liées au plan d'action.

Meilleur accès aux médicaments nécessaires

De nombreux Néo-Brunswickois n'ont pas les moyens d'acheter les médicaments dont ils ont besoin pour rester en santé. Certains d'entre eux doivent avoir accès à des médicaments de base pour traiter une maladie chronique, lesquels les aident à préserver leur santé et à prévenir l'apparition d'une maladie grave et des coûts inutiles pour le système de soins de santé. D'autres Néo-Brunswickois doivent avoir accès à des médicaments onéreux.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick élabore un nouveau régime d'assurance pour les médicaments sur ordonnance qui aidera les Néo-Brunswickois à surmonter les difficultés financières liées au coût des médicaments sur ordonnance.

Plus de services à domicile

Les soins de santé à domicile sont un excellent exemple de soins de santé intégrés axés sur les patients. Ils constituent une forme de soins économique préférable pour un grand nombre de Néo-Brunswickois, particulièrement les aînés et les personnes ayant besoin de soins palliatifs.

Le Programme extra-mural peut fournir un accès amélioré aux soins de santé appropriés. Ce programme offre déjà toute une gamme de services de soins de courte durée et de soutien à domicile et dans d'autres milieux non hospitaliers. Le ministère et les régies régionales de la santé accorderont une plus grande priorité au programme et ont travaillé de pair à l'élaboration de mesures et d'objectifs clairs visant à améliorer l'efficacité, l'efficience et la portée du Programme extra-mural.

À l'heure actuelle, plusieurs personnes âgées partout dans la province sont hospitalisées en attente d'une place dans un établissement de soins de longue durée, créant ainsi des pressions sur le système pour offrir des services de soins de courte durée aux patients nécessitant une hospitalisation.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé la création de plus de 1 000 nouveaux lits tant pour les foyers de soins que les foyers de soins spéciaux dans le but de réduire la pression exercée sur le système hospitalier.

De plus, les ministères du Développement social, des Communautés saines et inclusives et de la Santé travaillent ensemble à la préparation d'une initiative qui vise à assurer autant que possible la prestation de soins et de services de soutien à domicile. Cette initiative aidera les personnes âgées à rester dans leur résidence et à éviter leur hospitalisation ou leur admission prématurée dans des établissements de soins de longue durée.

Amélioration de la santé de la population

La Santé publique joue un rôle essentiel et maintient la santé de la population en examinant l'ensemble de ses besoins, en mettant l'accent sur la prévention des maladies, des blessures et des décès prématurés et en protégeant le public des risques associés aux événements dangereux.

Bon nombre d'initiatives renforceront la surveillance et les capacités d'évaluation de la santé en vue d'améliorer l'efficacité des programmes existants et d'en créer de nouveaux, tout en tenant le public et les décideurs au courant des nouveaux besoins qui surviennent en matière de santé. Une attention particulière sera accordée à la prévention des blessures non intentionnelles, à la promotion de la salubrité des aliments et à une saine alimentation. Un plan d'action pour la santé des enfants, l'amélioration de la santé des populations des Premières Nations et la lutte contre les inégalités de longue durée en matière de santé dans divers secteurs représentent tous des secteurs d'intérêt de la Santé publique.

Les régies régionales de la santé lanceront également des initiatives pour accroître la sensibilisation aux réalités culturelles chez leur personnel et s'assurer que les membres des collectivités des Premières Nations reçoivent des services de grande qualité appropriés à leur culture.

Le dépistage du cancer permet de sauver des vies grâce au diagnostic et au traitement précoces. Réseau cancer Nouveau-Brunswick travaillera avec les praticiens en soins de santé primaires et les régies régionales de la santé pour mettre en œuvre des programmes organisés et ciblés de dépistage du cancer du côlon et du col de l'utérus, en plus du programme provincial de dépistage du cancer du sein qui porte déjà ses fruits.

Rebâtir notre système

Rebâtir un système de soins de santé viable exige une vision claire et un engagement à l'égard de l'excellence. Tous les Néo-Brunswickois ont le droit d'avoir accès à des services de soins de santé dans la langue de leur choix. Ces services doivent être sûrs, de qualité et offerts à un volume suffisant de patients pour assurer la viabilité financière du système et maintenir une expertise clinique.



Le ministère de la Santé et le Secrétariat du renouveau du système de santé travaillent ensemble pour optimiser la prestation des services cliniques dans l'ensemble de la province, qui passent des soins primaires aux soins tertiaires. Il sera donc nécessaire de planifier et de concevoir les services de soins de santé du Nouveau-Brunswick d'une manière intégrée en tenant compte de la petite population principalement rurale de cette province, du statut du Nouveau-Brunswick en tant que seule province officiellement bilingue du Canada et de ses fonctions centralisées de planification, de financement et autres fonctions connexes.

Prise de décisions fondées sur des principes

Les principes suivants s'appliqueront à toutes les décisions, tandis que les Néo-Brunswickois travailleront ensemble pour rebâtir notre système de soins de santé :

1. Qualité

De plus en plus de données confirment que les résultats des patients s'améliorent lorsque le volume augmente. L'obtention de meilleurs résultats dans les grands hôpitaux est davantage associée à une compétence institutionnelle marquée dans tous les aspects des soins que la compétence des médecins.

2. Efficacité

Un système de soins de santé efficient évite le chevauchement inutile des services et fait la meilleure utilisation possible des ressources humaines et financières disponibles.

3. Accès

Lorsque vient le moment de déterminer si l'accès à un service est approprié, il faut déterminer si la population cible reçoit le service en question, établir le temps d'attente et la distance qui doit être parcourue pour obtenir le service et déterminer si le service est offert dans la langue officielle choisie par le client.

4. Viabilité clinique

La viabilité clinique tient du volume de services offerts et du nombre de ressources humaines disponibles dans le secteur de la santé. Pour qu'un service soit cliniquement viable, il faut habituellement compter quatre ou cinq médecins par spécialité pour assurer un programme 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année sans qu'il y ait de perturbation majeure. Il faut également un volume suffisant de patients pour assurer l'expertise des médecins et autres fournisseurs.

« [...] travailler en partenariat avec les professionnels pour élaborer une feuille de route [...] décrivant les soins offerts par chaque centre de soins tertiaires, afin de réduire la nécessité que chaque hôpital ait à utiliser le même matériel et à offrir les mêmes services coûteux. »

Société médicale du
Nouveau-Brunswick

De plus, il faut reconnaître que bon nombre de services de soins de santé sont interdépendants et qu'ils doivent aussi être viables. Par exemple, les services, comme la traumatologie, comptent sur plusieurs programmes viables pour arriver à offrir des soins de grande qualité (par exemple chirurgie générale, chirurgie orthopédique, médecine interne, neurochirurgie, etc.). C'est un concept qu'on appelle communément le regroupement des services.

Analyse comparative

Les gens évaluent généralement leurs réussites par rapport au rendement de leurs pairs. Les gens d'affaires mesurent leur part du marché. Les élèves se font compétition pour obtenir les meilleures notes. Les athlètes mesurent leurs meilleurs résultats et les buts marqués.

Nous pouvons et devons mesurer le rendement dans le domaine des soins de santé. Le Secrétariat du renouveau du système de santé a mis en place un processus d'analyse comparative pour déterminer le rendement des hôpitaux du Nouveau-Brunswick par rapport à d'autres établissements semblables de partout au pays et comparer leur rendement respectif.

Les services offerts par les hôpitaux du Nouveau-Brunswick sont mesurés afin d'améliorer leur qualité et leur efficacité. Ce processus permet aux administrateurs du système et aux professionnels de la santé de mettre en évidence ce qui se fait de bien au Nouveau-Brunswick et de déterminer la façon dont les leçons tirées et les innovations peuvent être appliquées à d'autres services. Il favorise également une meilleure compréhension des raisons pour lesquelles d'autres services peuvent être moins efficaces et des solutions possibles.

Répartition équitable des services

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est résolu à offrir à tous les Néo-Brunswickois les services de soins de santé de grande qualité qu'ils méritent et dont ils ont besoin, et ce, sans qu'ils aient à surmonter d'obstacles linguistiques. Un *Plan d'action quinquennal pour la répartition équitable des services* a été annoncé.

Le plan d'action comprend une liste de services nouveaux ou élargis offerts dans toutes les régions de la province, qui visent à combler les lacunes du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick. Il fait suite à l'engagement du gouvernement provincial d'améliorer la répartition des services pour la population francophone du Nouveau-Brunswick.

Dans le futur, les nouveaux services ne seront ajoutés au système de soins de santé du Nouveau-Brunswick que s'ils concordent avec les principes de viabilité financière et clinique, de sécurité, de qualité et de volume suffisant de patients. Si un nouveau service est ajouté ou si un service est élargi, il sera offert dans la mesure du possible par la régie de la santé qui ne l'offre pas actuellement.

Une vision claire

Tout comme une maison doit être couverte d'un toit solide pour protéger ses habitants, le plan provincial de la santé doit être fondé sur une vision claire qui le protégera et assurera son succès. *Rebâtir les soins de santé ensemble : Le Plan provincial de la santé 2013-2018* fournit une vision et une orientation à un système de soins de santé qui se prépare à vivre un changement démographique important de manière à demeurer viable pour les générations à venir. Dans le cadre de cette préparation, nos professionnels de la santé et les administrateurs du système seront appuyés par la technologie, les sept principes de conception, la compréhension de la nécessité d'une meilleure intégration des services et un esprit de coopération qui permettra la réforme des soins de santé.

Relier par la technologie

Les fournisseurs de soins de santé du Nouveau-Brunswick sont reliés les uns aux autres au moyen d'un large réseau de technologie de l'information connu sous le nom de dossiers de santé électroniques (DSE). Les DSE contiennent des renseignements cliniques pertinents comme les visites des patients à l'hôpital, les rapports d'imagerie diagnostique et les résultats de laboratoire.

La prochaine phase de l'évolution des DSE provinciaux est la mise en place de dossiers médicaux électroniques dans les cabinets de médecins, d'un système d'information sur les médicaments et d'un programme de surveillance pharmaceutique.

Les dossiers médicaux électroniques permettront aux médecins de famille de recueillir par voie électronique des renseignements sur leurs patients et de visualiser ces renseignements. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick travaille avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick pour mettre en œuvre les dossiers médicaux électroniques pour les médecins.

Le système d'information sur les médicaments permet d'effectuer le suivi des antécédents pharmaceutiques d'un patient et de surveiller les ordonnances délivrées afin de s'assurer de leur justesse et d'accroître la sécurité des patients. L'élément de surveillance des ordonnances de ce système facilitera l'identification précoce des patients exposés à un risque de toxicomanie et fournira des alertes ou des outils pour gérer l'obtention d'ordonnances multiples, l'exécution d'ordonnances par différentes pharmacies et les quantités excessives de produits narcotiques. L'Association des pharmaciens du Nouveau-Brunswick participe à ce projet.

Meilleures coopération et intégration

Les Néo-Brunswickois doivent travailler ensemble pour aborder les enjeux provinciaux en matière de soins de santé, reprendre leur santé en main et concevoir un système viable pour tous pour des générations à venir. Les fournisseurs de soins de santé du Nouveau-Brunswick doivent également travailler ensemble afin que le système soit intégré et abordable et pour qu'il reflète les principes clés mentionnés précédemment.

Tout au long du processus de consultation, les Néo-Brunswickois ont reconnu qu'il est essentiel d'élaborer un réseau de services provincial intégré dans lequel les gens peuvent travailler et être servis dans la langue de leur choix pour assurer la viabilité de notre système de soins de santé.

Chaque aspect du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick doit être examiné à la lumière du contexte provincial, en comprenant son rôle et l'incidence de chaque service sur le reste du système.

Les soins de santé de courte durée sont de plus en plus spécialisés, et des décisions judicieuses doivent être prises afin d'assurer leur qualité, leur sécurité et leur efficacité. La province doit investir de façon stratégique dans la technologie pour suivre le rythme tout en veillant à ce que les services soient à la fois accessibles et abordables.

Il est également important de former des équipes intégrées de fournisseurs de soins de santé et de permettre aux professionnels de la santé d'exercer l'ensemble des fonctions prévues dans le cadre de leur pratique.

Rebâtir les soins de santé ensemble

Pour bâtir un système de soins de santé viable à long terme, efficace et efficient, la participation de chaque Néo-Brunswickois est nécessaire.

Les Néo-Brunswickois doivent travailler ensemble pour aborder les enjeux provinciaux en matière de soins de santé, reprendre leur santé en main et concevoir un système viable pour tous pour des générations à venir. Les fournisseurs et les administrateurs de soins de santé du Nouveau-Brunswick doivent également travailler ensemble afin que le système soit intégré et abordable et pour qu'il reflète les principes clés mentionnés précédemment.

Pour assurer le succès du plan, il faut s'engager fermement à faire preuve de transparence et de responsabilité. Tout au long du processus de consultation, les intervenants du système et les Néo-Brunswickois ont souligné qu'ils souhaitaient qu'on mette en place un plan détaillé visant à atteindre les objectifs fixés plutôt qu'une vision stratégique de haut niveau. On a insisté sur la reddition de comptes et la surveillance des projets et on juge essentiel de faire preuve de transparence, puisque les personnes consultées souhaitent pouvoir suivre les progrès réalisés par rapport au plan.

Par suite de cette recommandation, on publiera chaque printemps, dans le site Web du ministère (www.gnb.ca/santé), une liste des initiatives clés relatives au système de soins de santé décrivant les activités stratégiques entreprises par les partenaires du secteur de la santé dans la réalisation du plan provincial de la santé. L'annexe A du présent plan contient la liste des initiatives de la première année.

Pour en savoir davantage sur le plan de la santé, veuillez consulter le site Web du ministère (www.gnb.ca/santé).

Votre apport est important!

Si vous désirez donner votre opinion sur le plan provincial de la santé ou faire des suggestions sur les moyens d'améliorer le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick, vous pouvez le faire par courriel à Health.ConsultationSante@gnb.ca.

Annexe A

La reconstruction est déjà en cours

Initiatives de l'année 1

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a déjà lancé plusieurs initiatives pour aider à rebâtir le système de soins de santé de la province.

Nous décrivons ces initiatives dans le tableau ci-dessous et nommons les partenaires du secteur de la santé qui en sont responsables.

Le gouvernement mettra cette liste à jour tous les ans à compter de 2014 et fournira des rapports réguliers sur l'état d'avancement de chaque initiative.

Cette liste d'initiatives présente les principales priorités du ministère de la Santé et des régions régionales de la santé (RRS) auxquelles il faudra répondre au cours de l'exercice 2013-2014. Un rapport d'étape suivra une fois l'exercice terminé, accompagné d'une liste semblable d'initiatives décrivant le travail qui devra être réalisé en 2014-2015. Le travail réalisé dans le cadre d'initiatives pluriannuelles ne sera présenté que pendant l'exercice au cours duquel ces initiatives devraient prendre fin.

Description des initiatives du Plan provincial de la santé	Rebâtir notre santé	Rebâtir notre système	Responsable	Principes guidant la conception du Plan provincial de la santé
Budget viable : Le ministère de la Santé va atteindre les cibles budgétaires fixées par le gouvernement.		☑	Ministère de la Santé, Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité, FacilicorpNB	Efficacité, équité
Gains d'efficacité administrative et organisationnelle : Dans certains cas, en s'associant au Secrétariat du renouveau du système de santé, le Ministère et les RRS, réaliseront un certain nombre de projets en vue d'améliorer l'efficacité et l'imputabilité du système de santé, de rationaliser l'administration et d'adopter des innovations dans le domaine de la santé.		☑	Ministère de la Santé, Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité, FacilicorpNB	Efficacité, efficacité, sécurité, viabilité clinique
Régime d'assurance-médicaments pour les Néo-Brunswickois non assurés : Le Ministère va franchir une série d'étapes clés pour mettre en œuvre un régime d'assurance-médicaments à l'intention des Néo-Brunswickois non assurés.	☑		Ministère de la Santé	Accès, gamme appropriée de services, équité
Distribution équitable des services : Le ministère de la Santé et les régions régionales de la santé vont mettre en œuvre les éléments du Plan d'action quinquennal pour des services de santé équitables dont la mise en œuvre est prévu en 2013-2014 (services provinciaux de médecine de l'obésité, perfectionnement des services d'oncologie, de rhumatologie, de pédopsychiatrie, désignation de centres hospitaliers universitaires).	☑	☑	Ministère de la Santé, Réseau de santé Vitalité, Réseau de santé Horizon	Accès, gamme appropriée de services, équité, efficacité

Description des initiatives du Plan provincial de la santé	Rebâtir notre santé	Rebâtir notre système	Responsable	Principes guidant la conception du Plan provincial de la santé
À la maison d'abord : Les ministères de la Santé, du Développement social et des Communautés saines et inclusives vont s'associer pour mettre au point une philosophie, une vision et un plan d'action en matière de soins gériatriques, qui seront soumis à l'attention du gouvernement. Une fois adoptée, cette nouvelle approche permettra aux personnes plus âgées de rester plus longtemps chez elles et dans leur collectivité, ce qui représente une solution à la fois avantageuse pour les personnes âgées et beaucoup plus économique pour le gouvernement.	☑	☑	Ministère du Développement social	Accès, gamme appropriée de services, efficacité, efficacité
Plan d'action pour la santé mentale : Le Ministère et les régies régionales de la santé mettront en œuvre un certain nombre des initiatives prévues au Plan d'action pour la santé mentale en vue d'améliorer les normes des programmes et de réduire le temps d'attente, de mettre au point de nouveaux modules de perfectionnement du personnel, d'accroître les capacités relativement aux citoyens vulnérables et aux jeunes.	☑	☑	Ministère de la Santé, Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité	Accès, gamme appropriée de services, efficacité, viabilité clinique
Soins de santé primaires - Diabète : Dans le cadre de la Stratégie globale sur le diabète, le Ministère va mettre au point un modèle de soins des pieds pour personnes à risque élevé, et renouveler et restructurer les programmes d'éducation sur le diabète à l'intention des patients. Les RRS vont travailler à mettre en place la stratégie provinciale qui devrait être prête en 2013-2014.	☑	☑	Ministère de la Santé, Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité	Accès, gamme appropriée de services, efficacité, efficacité, sécurité, viabilité clinique
Dépistage du cancer du côlon : Le Ministère va lancer un projet pilote de dépistage du cancer du côlon.	☑	☑	Ministère de la Santé	Accès, gamme appropriée de services, efficacité, efficacité, sécurité, équité, viabilité clinique
Soins de santé primaires - Maladies chroniques : Les RRS vont planifier et mettre en œuvre certains aspects de la Stratégie de gestion de l'insuffisance cardiaque congestive.	☑	☑	Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité	Gamme appropriée de services, efficacité, efficacité, sécurité, équité, viabilité clinique
Méthodologie des services cliniques : Le Ministère va renouveler la méthodologie visant à veiller à la viabilité clinique et à la qualité des services cliniques. Il préparera notamment un plan de mise en œuvre.		☑	Ministère de la Santé	Accès, gamme appropriée de services, efficacité, efficacité, équité, sécurité, viabilité clinique
Modèle de prestation d'un programme clinique : En réfléchissant à ses propres domaines prioritaires (p. ex., classification adéquate des lits; créer des équipes de travail aux compétences mixtes pour répondre aux besoins des patients), les RRS vont entreprendre des initiatives en vue d'améliorer la prestation du programme clinique.	☑	☑	Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité	Gamme appropriée de services, efficacité, efficacité, sécurité, viabilité clinique
Étude comparative : Les RRS vont entreprendre des initiatives dans le cadre de l'étude comparative dirigée par le Secrétariat du renouveau du système de santé.		☑	Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité, FacilicorpNB	Gamme appropriée de services, efficacité, efficacité, viabilité clinique
Promotion de saines habitudes de vie : Les régies régionales de la santé appliqueront à plus grande échelle le modèle d'abandon du tabagisme d'Ottawa.	☑		Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité	Accès, gamme appropriée de services, efficacité
Soins de santé primaires - Registre provincial des patients sans médecin : Le Ministère va mettre en place et mettre en œuvre progressivement un registre des Néo-Brunswickois qui n'ont pas un fournisseur principal de soins de santé.		☑	Ministère de la Santé	Gamme appropriée de services, efficacité, efficacité
Initiatives d'imagerie diagnostique : Les régies régionales de la santé normaliseront les processus de diagnostic et le temps d'attente des tests par imagerie à résonance magnétique (IRM).		☑	Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité	Accès, gamme appropriée de services, efficacité, efficacité, sécurité, équité, viabilité clinique

Description des initiatives du Plan provincial de la santé	Rebâtir notre santé	Rebâtir notre système	Responsable	Principes guidant la conception du Plan provincial de la santé
Soins de santé primaires - Dossiers médicaux électroniques : En association avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick, le Ministère va mettre au point un système de dossiers médicaux électroniques dans des contextes de prestation de soins en équipe afin de contribuer à offrir des soins de santé primaires de première qualité.		<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère de la Santé	Efficacité, efficacité, sécurité
Liste provinciale des médicaments assurés : Le ministère de la Santé et les régies régionales de la santé continueront à mettre en œuvre le modèle d'une liste unique des médicaments assurés.		<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère de la Santé, Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité	Gamme appropriée de services, efficacité, sécurité, équité, viabilité clinique
Stratex : En collaboration avec ses partenaires, le ministère de la Santé va calculer la proportion du budget correspondant aux priorités stratégiques.		<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère de la Santé	Gamme appropriée de services, efficacité
Services de soutien : Les RRS vont passer en revue le modèle de prestation des services de soutien (p. ex., services d'entretien, services alimentaires).		<input checked="" type="checkbox"/>	Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité	Efficacité, sécurité
Gestion des ressources humaines : Les RRS vont entreprendre une série d'initiatives en vue d'améliorer les procédures de gestion des ressources humaines (p. ex.; planification des horaires du personnel, gestion des congés de maladie, programme de mieux-être des employés).		<input checked="" type="checkbox"/>	Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité, FacilicorpNB	Efficacité, sécurité, efficacité
Dictée/transcription : Pour améliorer les délais de dictée et de transcription, les RRS vont mettre en œuvre des initiatives d'utilisation de logiciel de reconnaissance de la voix dans le cadre des activités diagnostiques et des soins médicaux.		<input checked="" type="checkbox"/>	Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité	Efficacité, efficacité
Système d'information sur les médicaments : Le ministère de la Santé poursuivra l'élaboration du système d'information sur les médicaments et le programme de surveillance pharmaceutique pour leur mise en œuvre en 2014-2015. Le programme de surveillance pharmaceutique aidera au dépistage précoce des patients à risque de dépendance et fournira des alertes et des outils pour gérer l'obtention d'ordonnances multiples, l'exécution d'ordonnances dans plusieurs pharmacies et des quantités excessives de narcotiques et autres médicaments contrôlés.		<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère de la Santé	Accès, gamme appropriée de services, sécurité, efficacité
Premières nations : Les RRS entreprendront des initiatives dans le but de solidifier les partenariats avec les collectivités des Premières nations, d'améliorer la sensibilisation aux réalités culturelles au sein du personnel des RRS ainsi que d'aider à assurer que les citoyens des collectivités des Premières nations reçoivent des services de grande qualité et qui tiennent compte des réalités culturelles.		<input checked="" type="checkbox"/>	Réseau de santé Horizon, Réseau de santé Vitalité	Accès, gamme appropriée de services, sécurité, équité
Le soutien spirituel : Le réseau de santé Vitalité normalisera tous les programmes de formation des bénévoles afin de favoriser une approche uniforme et holistique dans la prestation de services de soutien spirituel aux patients.		<input checked="" type="checkbox"/>	Réseau de santé Vitalité	Gamme appropriée de services, équité

Le *Processus d'excellence du rendement* (PER) du gouvernement du Nouveau-Brunswick vise à s'assurer que les activités stratégiques des ministères et organismes publics correspondent aux priorités et aux objectifs du gouvernement du Nouveau-Brunswick, qu'elles sont associées à des indicateurs de rendement et qu'elles sont réalisées dans les délais prévus. Chacune des initiatives présentées dans le tableau ci-dessous fait partie d'une liste plus importante de mesures approuvées par le gouvernement et faisant l'objet d'un suivi au moyen du PER.

Annexe B

Consultations

Les soins de santé ne peuvent être rebâti en vase clos. Le ministère de la Santé s'est vu confier le mandat prescrit par la loi de tenir des consultations sur l'élaboration du plan provincial de la santé avec les régies régionales de la santé; dans le passé, les intervenants habituels du système de santé y participaient également. Pour le présent plan, le ministère a aussi sollicité pour la première fois les intervenants les plus importants : les Néo-Brunswickois.

En juin et juillet 2012, le ministre de la Santé, accompagné du personnel du ministère de la Santé et du Conseil de la santé, a mené un processus de consultation de grande envergure au sujet du plan provincial de la santé. L'équipe de consultation a parcouru la province et a tenu des séances ouvertes dans neuf municipalités du Nouveau-Brunswick. En septembre 2012, une séance supplémentaire a eu lieu auprès des collectivités des Premières Nations du Nouveau-Brunswick.

« Les soins de santé pourraient être plus efficaces si on tenait davantage de séances publiques comme celle-ci pour aborder les problèmes. Beaucoup ont peur de dire ce qu'ils pensent, mais les réunions comme celle-ci rendraient les gens plus à l'aise de faire part de leurs préoccupations. »

Participant, Bathurst

Puisque les Néo-Brunswickois ne pouvaient pas tous participer aux séances de consultations publiques, on a créé une page Web pour recueillir les propositions de l'ensemble de la population. Que ce soit au cours des séances publiques ou du processus de consultation en ligne, nous avons reçu des milliers de propositions, allant des courts commentaires ou questions soumis par de simples citoyens aux mémoires complets déposés par des intervenants du système de santé. Dans l'ensemble, la réaction a été extraordinaire et de nombreuses bonnes suggestions ont été soumises aux fins d'étude.

Les travailleurs du système de santé sont pleinement conscients des enjeux avec lesquels le Nouveau-Brunswick doit composer. Le gouvernement était convaincu que ces renseignements devaient être communiqués à tous les Néo-Brunswickois afin qu'ils puissent apporter une contribution significative au plan provincial de la santé.

Au début de chaque séance de consultation, on a présenté une vidéo énonçant brièvement les faits et soulignant la réalité de la province. Les participants aux séances de consultation ont affirmé qu'elle devait être vue par tous les Néo-Brunswickois. Elle est disponible sur la page *Rebâtir les soins de santé ensemble* du site Web du ministère de la Santé (www.gnb.ca/santé) et les personnes qui n'ont pas été en mesure de participer à une séance publique sont encouragées à la visionner.

Ce qui a été dit

Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick s'est chargé de la coordination des séances de consultation publique et a fourni au ministre de la Santé un excellent rapport présentant « ce qui s'est dit ». Nous avons reçu des milliers de réponses et d'idées, beaucoup abordant les mêmes sujets, notamment :

- Le Nouveau-Brunswick est en grande partie une province rurale, et les soins communautaires appropriés doivent être renforcés.
- Les soins de santé de courte durée sont de plus en plus spécialisés et fondés sur la technologie et il faut les centraliser si nous voulons en assurer la qualité, la sécurité et l'efficacité. La province doit investir de façon stratégique dans les technologies pour suivre le rythme tout en veillant à ce que les soins demeurent abordables.
- Il ne se produira pas de changement si nous continuons de la même façon.
- Le travail professionnel doit évoluer : il faut, par exemple, travailler au sein d'équipes coordonnées et dans la pleine mesure de son champ d'exercice. Les modèles de financement doivent être révisés. Grâce à cette évolution, les travailleurs de la santé seront plus efficaces et les Néo-Brunswickois auront un meilleur accès aux soins.
- Il faut aider les patients, les aidants, les familles et même les professionnels de la santé à cheminer efficacement dans le système de santé et à avoir accès en tout temps aux options de soins les plus appropriées.

Suggestions des intervenants

En plus des consultations publiques, d'excellents documents écrits ont été présentés au ministre par des associations professionnelles et des groupes communautaires. Vous pouvez les consulter sur le site Web du ministère de la Santé au www.gnb.ca/santé.

Premières Nations

Les collectivités des Premières Nations du Nouveau-Brunswick ont fait part de la manière dont leur parcours historique s'est répercuté sur l'état de santé actuel des Autochtones. Les compétences culturelles sont essentielles afin que les travailleurs de la santé puissent prodiguer des soins efficaces aux patients des Premières Nations. Les programmes et les outils utilisés pour aider à naviguer dans le système de la santé ont été désignés comme étant prioritaires. D'ailleurs, la navigation dans le système a été signalée comme l'une des principales faiblesses du système dans chacune des séances de consultation publique. Cette question sera abordée dans le plan, tout comme plusieurs autres initiatives clés à l'intention des Premières Nations.

« Il faut dialoguer davantage et établir des relations plus étroites avec les régies de la santé afin de connaître les besoins, les ressources existantes et les ressources nécessaires. »

Participant, consultation auprès des Premières Nations, Oromocto